

# Problèmes de calcul donnés aux examens des recrues en automne 1912 [suite et fin]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **42 (1913)**

Heft 4

PDF erstellt am: **13.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

si importante de notre programme. Travaillons à enrichir le vocabulaire de nos écoliers, en leur apprenant chaque jour, des mots nouveaux. Ces mots seront écrits au tableau noir, car il faut habituer l'enfant à voir, puis nous l'obligerons à les faire entrer soit dans sa composition, soit dans un exercice de grammaire.

L'étude doit être la compagne inséparable de l'instituteur. Adonnons-nous à la lecture, mais cultivons surtout la pédagogie, notre branche professionnelle. M. l'Inspecteur nous invite à revoir tout particulièrement le *Guide pratique* de M. Horner, qui devrait se trouver dans les mains de chaque maître. A son avis, il n'y a pas de traité de méthodologie mieux conçu et mieux fait.

Pour clore la séance, M. le Dr Dévaud nous entretient, une heure et demie durant, des *Tâches d'observation*. A qui connaît le sympathique professeur, pas n'est besoin de dire qu'il nous a intéressés par sa parole chaude et persuasive. Aussi, maîtres et maîtresses lui savent infiniment gré de leur avoir donné de précieuses indications pratiques.

F. MARADAN, *inst.*

---

## Problèmes de calcul donnés aux examens des recrues en automne 1912.

(Suite et fin.)

---

### I. Calcul écrit (suite).

Un propriétaire a touché 960 fr. de loyers, mais il a payé pour 275 fr. de frais divers. Combien lui reste-t-il ? Rép. 675 fr.

Deux ouvriers ont gagné ensemble 67,50 fr. L'un a travaillé 9 jours à 4 fr. 50 par jour. Que revient-il à l'autre ? Rép. 40 fr. 50 et 27 fr.

Un tailleur emploie 3 m. 5 d'étoffe pour un habillement. Il paie 29 fr. 75 pour le tout. Combien lui coûtera l'étoffe nécessaire pour confectionner 6 vêtements de garçons, s'il faut 1 m. 5 pour un habillement ? Rép. 76 fr. 50.

Dans une faillite, un créancier auquel il était dû 15,280 fr. n'a retiré que 5,577 fr. 20. Combien % de sa créance a-t-il reçu ? Rép. 36  $\frac{1}{2}$  %.

Un quintal de savon coûte 43 fr. 50, que coûteront 3 quintaux ? Rép. 130 fr. 50.

Quelle est la valeur de 675 litres de lait à 19 cts. le litre ? Rép. 128 fr. 25.

Quel est le prix d'un quintal de fromage, si 75  $\frac{3}{4}$  kg. coûtent 160 fr. 59 ? Rép. 212 fr.

Sur un plan à l'échelle de 1 : 2,000 une parcelle rectangulaire mesure 4 cm. 75 de longueur et 3 cm. 38 de largeur. Quelle est la superficie réelle de cette parcelle ? Rép. 6,422 m<sup>2</sup>.

Le rez-de-chaussée d'une maison est loué 365 fr. et le premier étage 395 fr. Combien le propriétaire touche-t-il en tout ? Rép. 760 fr.

Un ménage consomme par semaine 7 kilogrammes de pain à 35 cts.

le kilogramme. Combien ce ménage dépense-t-il par année pour le pain ? Rép. 127 fr. 40 ou 127 fr. 75.

Le périmètre (pourtour) d'un pré de forme rectangulaire est de 316 m., sa largeur est de 32 m. 75. Quelle en est la longueur ? Rép. 125 m. 25.

Quel est le montant des intérêts que je pourrai toucher à la banque à la fin de l'année, si, au commencement de chaque trimestre, je place 120 fr. au 4,25 % ? Rép. 12 fr. 75.

J'achète une montre de 21 fr. 50 et une chaîne de 6 fr. 75. Quelle somme ai-je à payer ? Rép. 28 fr. 25.

A combien me reviendront 135 fagots, si le cent se vend 25 fr. ? Rép. 33 fr. 75.

Combien de q. de pommes de terre à 7  $\frac{1}{2}$  fr. le q. un paysan doit-il vendre pour payer l'intérêt annuel d'une dette de 1,950 fr. au 4 % ? Rép. 10,4 q.

Un négociant paie 164 Marks 1 q. de café pris à Hambourg (1 Mark = 1 fr.) 25. Les frais de douane et de port s'élèvent au 12  $\frac{1}{2}$  % du prix d'achat. Combien devra-t-il revendre le kg. s'il veut réaliser un bénéfice de 8 % ? Rép. 2 fr. 49.

Un agriculteur achète une vache pour 455 fr. et un cheval pour 910 fr. Quelle somme devra-t-il payer pour les deux ? Rép. 1,365 fr.

Un paysan a récolté 768 kilogrammes de cerises. Il vend la moitié de cette récolte à 38 cts. le kg. Quelle somme encaisse-t-il ? Rép. 145 fr. 92.

Quelle sera la valeur de 38,5 stères de hêtre, si trois stères valent 67,50 fr. ? Rép. 866 fr. 25.

Une personne a assuré son mobilier contre les incendies pour la somme de 8,760 fr. Elle paie à cet effet une prime de 10 fr. 95. A quel taux %<sub>00</sub> cette prime est-elle calculée ? Rép. 1,25 %<sub>00</sub>.

Un fonctionnaire a un traitement annuel de 2,500 fr. Il paie 620 fr. 50 de pension. Combien lui reste-t-il pour ses autres dépenses ? Rép. 1,879 fr. 50.

Un ménage consomme 3 litres de lait par jour, à 24 centimes le litre. Quelle somme dépensera-t-il pour le lait pendant 365 jours ? Rép. 262 fr. 80.

On fait parqueter une pièce de 6,75 m. de longueur sur 4,8 m. de largeur à 9 fr. 25 le m<sup>2</sup>; combien devra-t-on payer ? Rép. 299 fr. 70.

Pour la construction d'une route, l'entrepreneur A. occupe 25 ouvriers durant 23 jours et l'entrepreneur B. 28 ouvriers pendant 27 jours. Comment devront-ils se partager la somme de 4,658 fr. 50 affectée aux salaires ? Rép. 2,012 fr. 50 et 2,646 fr.

## II. Calcul oral (suite).

Berne est à 32 kilomètres de Fribourg et à 98 kilomètres de Lausanne. De combien de kilomètres la distance Berne-Lausanne dépasse-t-elle la première ? Rép. 66 km.

Le litre de lait se payant 25 cts., pendant combien de jours la somme de 15 fr. suffira-t-elle à une famille consommant 3 litres par jour ? Rép. 20 jours.

Avec le produit de la vente de 80 kg. de fromage à 2 fr. 50 le kg., on paie l'intérêt annuel d'une dette de 2,500 fr. à 4 %. Que reste-t-il encore de bon ? Rép. 100 fr.

Un détachement de recrues compte 75 hommes. 45 sont déclarés aptes au service. Quel est le % des aptes ? Rép. le 60 %

Un menuisier vend une table pour le prix de 45 fr. La valeur du bois est de 15 fr. et la main-d'œuvre de 20 fr. Quel est son gain ? Rép. 10 fr.

Notre pièce de 5 centimes pèse 2 grammes, celle de 20 centimes pèse 4 grammes. Que pèsent ensemble 15 pièces de 5 centimes et 15 pièces de 20 centimes ? Rép. 90 gr.

Un livre coûte en Allemagne 4 Marks (1 Mark = 4 fr. 25). Que coûtera-t-il en Suisse, si le marchand entend gagner le 25 % ? Rép. 6 fr. 25.

Quel est le poids d'un bloc de molasse prismatique de 80 cm. de longueur, 60 cm. de largeur et 50 cm. de hauteur, si 1 dm<sup>3</sup> pèse 2 ½ kg ? Rép. 6 q.

Mon père avait 19 ans lorsqu'il s'est présenté au recrutement, il y a 28 ans de cela. Quel âge a-t-il maintenant ? Rép. 47 ans.

Combien un ouvrier gagnera-t-il en 20 jours, s'il gagne 27 fr. en 6 jours ? Rép. 90 fr.

Quel est l'intérêt de 450 fr. placés à 4 % pendant 4 mois ? Rép. 6 fr.

Quel loyer annuel un employé gagnant 250 fr. par mois paye-t-il, si ce loyer est égal au 20 % de son traitement ? Rép. 600 fr.

J'achète 7 timbres de 5 centimes et je donne en paiement une pièce de 50 centimes. Combien doit-on me rendre ? Rép. 0 fr. 15.

Un patron a deux ouvriers qu'il paye l'un 5 fr., l'autre 4 fr. 50 par jour. Quelle somme totale ce patron devra-t-il verser à ses deux ouvriers pour une semaine ? Rép. 57 fr.

Trois frères ont à se partager une somme 2,400 fr. et les intérêts de celle-ci pendant 3 mois à 4 %. Quelle sera la part de chacun d'eux ? Rép. 808 fr.

Une maison rapporte 9 fr. 20 l'an. Quel en sera le prix d'achat si l'on veut que le capital rapporte 8 % ? Rép. 11,500 fr.

Un artisan paie 2 fr. 50 de location pour son logement et 3 fr. 50 pour son atelier. Combien cela fait-il en tout ? Rép. 600 fr.

Un papetier consent à m'échanger une douzaine de crayons à 20 centimes pièce contre d'autres crayons à 8 centimes pièce. Combien en recevrai-je ? Rép. 30.

A combien reviendra la peinture d'une paroi de 8 m. de longueur sur 3 ½ mètres de hauteur à 2 fr. 50 le m<sup>2</sup> ? Rép. 70 fr.

Le produit net annuel d'un champ est évalué à 2 fr. 40. A quel taux le capital qu'il représente est-il placé, si ce champ a coûté 4,800 fr. ? Rép. 5 %.

Un billet de chemin de fer Berne-Soleure coûte 2 fr. 30. Que me rendra-t-on sur une pièce de 10 fr. ? Rép. 7 fr. 70.

Un instituteur achète 30 livres à raison de 85 cts. la pièce. Combien doit-il payer ? Rép. 25 fr. 50.

12 ouvriers ont travaillé pendant 35 jours à l'exécution d'un travail. Combien aurait-il fallu de temps à 7 ouvriers pour accomplir le même travail ? Rép. 60 jours.

Un détachement de recrues passe l'examen pédagogique. Le 35 %

obtiennent de bonnes notes, le 45 % des notes moyennes et les notes de 12 recrues sont faibles. Combien de recrues y avait-il en tout ? Rép. 60 recrues.

---

## ÉCHOS DE LA PRESSE

---

*Boys scouts suisses.* — Le drapeau suisse du 10 juin nous annonce la constitution d'un corps suisse de Boys scouts. Le Comité central est présidé par le major William Borel, à Genève. Il a édité en une brochure les lois et règlements des Eclaireurs suisses. Les troupes d'Eclaireurs, y lit-on, « sont instituées dans le but de développer normalement et harmonieusement les facultés du jeune garçon. Elles forment son corps et son caractère, et le préparent à l'accomplissement de tous les devoirs ». Pour devenir Eclaireur, un jeune garçon doit avoir au moins onze ans et pouvoir présenter une autorisation écrite de ses parents. La promesse scout porte, en Angleterre, le nom de Dieu : « Je promets de remplir mon devoir envers Dieu et le roi. » Nous lisons dans les statuts suisses : « Je promets de remplir mon devoir envers la patrie. » Nous sommes de ceux qui regrettent cette « simplification ». Notre Constitution n'ignore pas Dieu, notre peuple non plus. Au reste, la « loi scout » suisse, la devise « Toujours prêts », le salut, le costume ne diffèrent point de la description que nous en avons donnée dans le numéro du *Bulletin* du 1<sup>er</sup> janvier 1912. Pour devenir *Aspirant Eclaireur*, le jeune garçon doit satisfaire aux épreuves suivantes : 1. Réciter et expliquer la loi de l'Eclaireur ; saluer et expliquer le salut. 2. Expliquer l'origine du drapeau suisse. 3. Réciter toutes les strophes d'un chant populaire que désignera le Comité cantonal. 4. Soumettre un travail manuel élémentaire à l'approbation de l'instructeur. L'épreuve subie, la triple promesse faite, le Boy est reçu aspirant, ce qui lui donne droit à l'insigne et à l'uniforme. Il ne passera *Eclaireur* qu'après un stage d'un mois. Il devra satisfaire aux épreuves suivantes : 1. Reconnaître dix arbres usuels d'après la feuille ou la silhouette, et indiquer leurs caractéristiques. 2. Avoir économisé au moins un franc et l'avoir placé à la caisse d'épargne. 3. Après avoir vu pendant une minute 24 objets disparates, disposés sur un plateau, en faire une liste comprenant au moins 16 d'entre eux. 4. Parcourir 2 kilomètres en moins de 15 minutes. 5. Préparer un feu de bois en plein air et l'allumer en ne disposant que de deux allumettes ; sur ce feu préparer un petit repas. 6. Savoir lire une carte d'Etat-Major et se servir d'une boussole. On le voit, les épreuves mêmes ressemblent beaucoup à celles des boys anglais. L'insigne des scouts suisses est : « Sur fond flammé aux couleurs fédérales avec la croix au centre, une arbalète à la corde tendue, et la devise. »

\* \* \*

*Contrôle et enseignement.* — L'art le plus cultivé à l'école primaire, nous dit M. Paul Bernard, dans le *Volume*, est vraisemblablement l'art de répondre aux examens. A chaque instant nous vérifions le savoir de